

Association Pousse-Pousse Pacé
Espace Le Goffic – maison des associations
35740 Pacé



Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales

à Pacé le 4 mars 2014,

Monsieur,

L'association Pousse-Pousse Pacé a été créée il y a 3 ans dans le but de promouvoir les déplacements doux et principalement le vélo dans Pacé comme alternative à l'utilisation intensive de l'automobile. Dans cet optique nous avons souvent fait des remarques et des propositions aux élus de notre commune sur les améliorations à apporter à l'existant et les anticipations à prévoir sur les futurs aménagements. Bien que pourvue de nombreux chemins piétonniers/cyclables, nous pensons que Pacé n'est pas à la hauteur des défis présents et à venir.

L'évolution considérable du nombre de pacéens (et donc de la circulation automobile) et les enjeux environnementaux actuels imposent d'avoir un vrai plan d'action doté de priorités pour Pacé.

Parmi les collectivités locales, la commune a un rôle important à jouer pour impulser d'autres pratiques, pour accompagner un nouveau type de développement.

C'est pourquoi l'association Pousse-Pousse Pacé souhaite connaître les engagements que vous mettrez en œuvre si vous êtes élu en mars prochain sur les sujets suivants :

1. Nous avons fait passer au cours du mois de février 2014 un questionnaire dans les établissements scolaires pacéens (écoles et collèges). Dans leur majorité, les parents pacéens qui ont répondu aux questionnaires relèvent le caractère dangereux de la circulation à vélo vers et dans le centre-bourg. + de 64 % des parents d'enfants de 10 à 15 ans trouvent le centre-bourg dangereux pour leurs enfants à vélo.

Pour les pacéens interrogés, les trajets les plus dangereux pour leurs enfants sont vers :

en premier : le secteur de la médiathèque/Métairie/salle de sport

en second : le secteur de l'école de musique

en troisième : le secteur des collèges/salles de sport

en quatrième : la maison paroissiale

Les parents interrogés attirent également l'attention sur les traversées de rond-point, les traversées de rues dans les lotissements avec une non continuité des chemins piétonniers/cyclables, les routes de campagne dangereuses, les barrières que constituent la RN 12 et la D29, le secteur du Bois de Champagne non éclairé, ainsi que certains points noirs comme la jonction entre l'avenue Beausoleil et le boulevard Dumaine de la Jossierie qu'il est impossible de franchir en sécurité.

Ils réclament des pistes plus sécurisées vers les écoles , un meilleur éclairage notamment au carrefour collèges/salles de sport, de nouvelles pistes cyclables notamment bd de la Duchesse Anne, bd du roi Arthur, bd Nominoë.

Ils soulignent le nombre trop important de véhicules aux abords des écoles et dans le centre-bourg ainsi que la vitesse excessive dans les lotissements et près des écoles.

En conclusion, les réponses font apparaître quatre difficultés majeures :

- la circulation autour de l'église et en direction de l'école de musique et de la médiathèque / Métairie / Bobet
- la circulation dans la zone pourtant récemment aménagée des collèges/salles de sport
- la non continuité du réseau cyclable et piétonnier
- la circulation vers ou en provenance de la campagne pacéenne

La jeunesse pacéenne semble faire partie des sujets qui vous sont prioritaires ; **quelles sont les solutions que vous comptez mettre en œuvre pour résoudre ces quatre problèmes et dans quels délais (dès la rentrée, la 1ère année, à mi-mandat, à l'issue du mandat) ?**

Par ailleurs, le centre-bourg faisant l'objet d'une étude en vue d'un réaménagement. **Quelle est votre vision et quelles sont les priorités (place et accès des voitures dans le centre, stationnement, place des piétons et des vélos...) qui dirigeront ce projet ?**

2. Quelles alternatives au « tout voiture » comptez-vous développer pour encourager les modes de transports actifs (à pied, à vélo...) et favoriser ainsi une mobilité économe en énergie et bénéfique pour la santé (actions, informations, politique incitative, mobilier urbain...), aussi bien dans Pacé que vers les autres communes ?

3. Quelles sont vos propositions pour inciter les pacéens à utiliser les transports publics pour se déplacer à l'intérieur de la commune et vers les autres communes ? Pour améliorer l'accès piéton et vélo aux arrêts de bus ?

4. La ville de Bruz, comme plusieurs autres communes françaises, s'est engagée dans le dispositif « Ville 30 ». Comptez-vous également adhérer à ce dispositif ? (NB : ce dispositif est très différent des zones 30 ou des limitations de vitesse à 30 qui peuvent exister par endroit)

5. Depuis plusieurs années maintenant des membres de l'association rencontrent les élus de la commune pour échanger sur l'amélioration des aménagements existants et les aménagements futurs et partager leur connaissance d'usagers à travers des propositions, des études... A ce jour, ces entretiens restent informels et consultatifs et ne donnent lieu ni à une trace écrite, ni à un suivi.

L'association Pousse-Pousse Pacé souhaite que soit créée **une commission officielle** (élus/associations) sur le sujet des aménagements urbains avec une réelle prise en compte des avis des associations, une transparence , et un suivi des décisions prises par les élus.

Par ailleurs, nous souhaitons que soit mis à disposition des pacéens **un observatoire des déplacements motorisés et des vitesses dans Pacé** (relevés possibles grâce au radar pédagogique que l'association a de nombreuses fois demandé à installer avenue de Beausoleil et devant les collèges/salles des sport).

Quel est votre position sur ces deux propositions ?

NB : Nous tenons à votre disposition la totalité de l'étude sur les déplacements à vélo des enfants et adolescents pacéens réalisée en février 2014.